

**Visite du centre de santé d'Aureilhan**

**Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste départementale et ses colistiers**

**avec Vincent BOUNES, porte-parole, référent santé de  
Carole DELGA, chef du SAMU 31 (SAMU régional)**

**et Yannick BOUBEE, maire d'Aureilhan**

✓ **UN PROJET POUR UNE SANTÉ DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ**

**UN BUDGET DE 150 M€ PAR AN, SOIT 900 M€ SUR LE MANDAT**

Si rien n'avait été fait, un seul médecin exercerait à Aureilhan en 2021. Depuis l'ouverture du Centre de Santé, de nombreux aureilhanais ont pu retrouver un médecin généraliste à proximité de chez eux. L'objectif de la Municipalité est atteint. La décision de salarier des médecins généralistes a donc été prise à l'été 2019. Il s'est avéré que c'était la bonne réponse à cette problématique pour parvenir à attirer des praticiens sur la Commune. Aureilhan a été pionnier dans les Hautes-Pyrénées puisque le Centre a ouvert le 16 janvier 2020 avec deux médecins vacataires.

« La crise l'a révélé, il faut une nouvelle organisation de la santé dans notre pays. La Région est le bon échelon pour agir. Il existe des solutions et leur mise en œuvre sera la priorité de du prochain mandat : construire un système de santé décentralisé, fort, en adéquation avec les besoins territoriaux, pour une offre de soin protectrice et proche des habitants. Des actions volontaristes, menées par une équipe dédiée, issue du monde de la santé. » Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste pour les Hautes-Pyrénées de L'Occitanie en commun avec Carole DELGA et Vincent BOUNES, chef du SAMU 31 et référent santé relaient le programme de Carole DELGA.

La Région Occitanie avec Carole DELGA a soutenu 74 maisons et centres de santé. À l'avenir, Carole DELGA souhaite pouvoir investir dans les hôpitaux locaux pour une santé de proximité.

Dans les Hautes-Pyrénées, la Région avec Carole DELGA a soutenu la création de 9 maisons et 2 centres de santé pour un investissement total de près d'1,2 M€.

Vic-En-Bigorre et Cauterets accueilleront prochainement deux nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles. A Cauterets, le projet a pour but de fédérer les professionnels de santé déjà présents, en mutualisant les moyens, et d'attirer de nouveaux praticiens sur le territoire. La maison de santé sera située en lieu et place d'un cabinet médical déjà existant. Une dizaine de soignants y sont d'ores et déjà investis. Les travaux d'aménagements devraient démarrer à l'automne prochain. A Tarbes, un centre de santé verra le jour grâce au soutien de la Région.

## **1. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS : MA SANTÉ À 15 MINUTES**

Ce premier axe propose d'agir sur une problématique récurrente : la difficulté pour obtenir un rendez-vous médical. L'objectif est clair : aucun habitant d'Occitanie à plus de 15 minutes d'un professionnel de santé.

**Pour cela, 5 mesures concrètes mises en place :**

- Installer 200 médecins salariés et infirmiers dans les Territoires à Médicaliser d'Urgence : au total 47 en Occitanie, où l'accès aux soins est particulièrement difficile. En partenariat avec les territoires, l'Agence régionale de santé et la Caisse primaire d'assurance maladie, la Région financera une structure permettant l'installation et la rémunération de ces médecins et infirmiers. Afin de sensibiliser les étudiants dès leurs premières années d'étude, des stages dans ces territoires seront amplifiés avec les facultés de médecine.
- Construire ou agrandir 150 maisons et centres de santé : elles viendront compléter les 308 centres déjà existants, pour moitié financée par la Région. La mise en place d'un réseau régional des maisons et centres de santé garantira la cohérence territoriale pour la prise en charge des patients.
- Augmenter le nombre de places en formation paramédicale : à l'horizon 2026, l'objectif sera d'accueillir 3 000 apprenants supplémentaires en formations paramédicales, soit 14 500 au total. Les 2/3 des places créées seront situées hors-métropoles.
- Développer la télémédecine.
- Participer à l'émergence des communautés professionnelles territoriales de santé afin de favoriser la prise en charge globale des parcours de soin à la personne

## **2. AGIR POUR LA PREVENTION**

La prévention est un réel outil de santé publique.

**Pour mener une politique de prévention durable, l'Occitanie en Commun propose donc 8 actions :**

**FORMER, INFORMER :**

- « Un jeune formé, une vie sauvée » : cette journée d'appel aux premiers secours pour tous les jeunes, financée via la Carte Jeune, sera organisée en lien avec les organismes agréés : Croix-Rouge, protection civile, SDIS.
- Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, sur les comportements à risque.

**SPORT ET SANTÉ :**

- Un « parcours forme » dans chaque Bourg-Centre : lors de la contractualisation avec les communes, ces parcours seront implantés dans toutes les communes, rendant la pratique sportive accessible à tous. Un objectif : faire de l'Occitanie la plus grande salle de sport de France en plein air.
- S'impliquer dans une démarche de santé intergénérationnelle en promouvant la pratique de la marche collective, accompagnée d'intervenants prévention santé.

**ALIMENTATION ET SANTÉ :**

- Augmenter de 40% à 75% la part de produits bio et locaux dans les cantines des lycées, sans augmenter le coût pour les familles. Manger bio et local réduit de 25% les risques de cancer tout en participant à la lutte contre l'obésité et les maladies évitables.
- Un centre d'appel régional sur la nutrition et la santé en Occitanie : ce numéro vert permettra à chaque habitant d'Occitanie de s'informer sur l'alimentation, la saisonnalité des produits, les productions locales, les circuits-courts, et tout cela accompagné par l'expertise de diététiciens.
- Une chaîne Youtube de cuisine régionale pour valoriser les producteurs locaux, nos aînés et les chefs étoilés d'Occitanie.

**THERMALISME ET SANTÉ :**

- Soutien à l'investissement dans les centres thermaux et pour la connaissance des médecines douces.

### **3. COMPÉTENCE SANTÉ POUR LES RÉGIONS : FAIRE ÉVOLUER LA LOI DANS LE BON SENS**

Expérimenter la décentralisation du système de santé grâce à une évolution de la loi ? Il est urgent de rapprocher la décision des territoires, tout en maintenant la politique globale de santé à l'Etat. L'Occitanie en commun est volontaire !

#### **Pour le prouver, Carole Delga a recensé les prérogatives à confier aux Régions :**

- La construction, l'entretien et l'équipement des CHU et centres hospitaliers généraux. A l'image de ce qui a été fait pour les lycées. Pour les hôpitaux ruraux, un dispositif d'aide à l'équipement.
- Régulation de l'installation du personnel soignant (démographie médicale, zonage des professionnels libéraux) et maîtrise des ouvertures et fermetures des filières de formations médicales et paramédicales.
- Élaboration d'un plan régional de santé, schéma directeur de l'aménagement sanitaire du territoire, avec une attention particulière portée à l'articulation entre médecine de ville, hôpitaux de proximité et CHU.
- Avoir une place active dans l'Agence Régionale de la Santé. • Régionalisation de l'objectif national des dépenses de santé.
- Travail avec l'Etat et l'Ordre des médecins sur la question du nécessaire maintien des visites à domicile des malades.

### **4. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

Désormais conscients de l'impact que peut avoir notre environnement sur notre santé, l'Occitanie en commun agira sur les sujets majeurs de santé publique que sont les perturbateurs endocriniens, la qualité de l'air et la prévention des maladies liées à la météorologie de notre région (prévention de l'exposition au soleil, recrudescence de moustiques tigres).

#### **Des mesures seront mises en place :**

- Renforcer les moyens de prévision et de mesure de l'observatoire régional de la qualité de l'air (ATMO Occitanie). Des capteurs pour estimer la qualité de l'air seront également déployés dans les lycées.
- Une solution « mobilité-santé » pour chaque habitant dans ses déplacements du quotidien. Grâce à la création d'une application, l'utilisateur gagnera des bons de réduction en marchant et pourra s'en servir chez les commerçants et artisans locaux partenaires (Dans ma zone, Tous Occitariens, Carte Occ'ygène).
- Plus de moyens pour la recherche, la diffusion et la communication des bonnes pratiques dans le domaine environnemental. De plus, le Plan Bio, l'objectif « Zéro plastique » dans les lycées...

### **5. LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ**

Seule puissance mondiale à ne pas avoir fabriqué de vaccin et fragilisée par sa dépendance de production pendant le confinement, la France est pourtant dotée d'unités et de centres de recherche très performants.

- Accentuer le soutien aux chercheurs d'Occitanie sur les questions du bien-vieillir et de la recherche sur le cancer.
- Utiliser "Occitanie Protect" et l'Agence de relocalisation industrielle pour développer la production stratégique en Occitanie d'équipements sanitaires. Lutter contre la précarité menstruelle en relocalisant la production de protections hygiéniques.

**LE RÉFÉRENT SANTÉ À LA RÉGION :** Garant d'un dialogue constant et constructif avec les habitants d'Occitanie, le référent santé mettra en place une Convention Régionale de la Santé, en lien avec les citoyens, les élus locaux, et les professionnels de santé publique et privée. L'Occitanie en Commun veut permettre à chaque citoyen d'Occitanie d'être acteur de sa santé. Agir sur tous les fronts, transversalement, c'est comme cela que l'Occitanie en commun souhaite créer un système de santé solide et préparé pour l'avenir. Entourée de professionnels de santé compétents, passionnés et reconnus pour leurs travaux, Carole Delga portera l'expérimentation de la décentralisation du système de santé. Pour cela, elle est soutenue par Vincent Bounes, Chef de service du SAMU 31 (SAMU Régional).

### **VINCENT BOUNES : POURQUOI IL REJOINT L'OCCITANIE EN COMMUN ?**

« J'ai fait le choix de consacrer ma vie à sauver des vies, dans l'urgence et face à la maladie. Prendre soin des hommes et des femmes, les accompagner dans la maladie, c'est mon ADN. Rentrer chez moi en me disant que j'ai sauvé une vie est quelque chose d'exceptionnel. Mais c'est aussi un métier très dur humainement. J'ai aujourd'hui envie d'agir pour donner aux habitants d'Occitanie les moyens de se soigner avant d'arriver chez nous, au Samu. Le projet Santé de Carole Delga est solide et améliorera en profondeur l'accès au soin, notamment dans les campagnes d'Occitanie aujourd'hui trop isolées. Avec la volonté de rassembler les citoyens, les élus et le monde médical, je mettrai toute mon énergie et tout mon engagement au service de la santé des habitants. »

### **Son parcours :**

DEPUIS 2016 Chef du SAMU 31 (SAMU Régional).  
Président du Collège Occitanie de Médecine d'urgence.

DEPUIS 2015 Praticien Hospitalier-Professeur des Universités (CHU de Toulouse et Université de Toulouse), spécialiste en médecine d'urgence et de catastrophe.

2011/2012 Mobilité nationale à l'assistance Publique Hôpitaux de Paris.

2010 Mobilité internationale au Beth Israel Deaconess Medical Center lié à la Harvard Medical School (Boston, USA)

DEPUIS 1993 Vignerons (propriété familiale)

### **BILAN**

- 22 millions de masques pour les habitants d'Occitanie et son personnel soignant
- Création d'Occitanie Protect : agence régionale pour relocaliser la production de masques et les protections sanitaires.
- Opération « bien manger pour tous » : 30 000 familles aidées par livraison et 8000 paniers étudiants distribués.
- PROXITEST, des opérations de dépistage de la Covid-19 itinérantes
- Augmentation des places de formations paramédicales :
  - +353 places en d'étudiants infirmiers (IFSI) depuis 2016.
  - +371 places d'étudiants aides-soignants (IFAS) depuis 2016.
- Pass Mutuelle étudiant : jusqu'à 100 € d'aide à la santé des étudiants.
- Transport à la demande gratuit pour permettre de se rendre dans un centre de vaccination.
- Plan d'action pour une Région sans perturbateurs endocriniens